



COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

SEANCE DU 5 AVRIL 2018

L'an deux mille dix huit, le cinq avril à dix huit heures trente, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la nouvelle communauté, sous la présidence de Monsieur PANIFOUS Laurent

Date de convocation : 27/03/2018
Nombre de membres en exercice : 47
Nombre de membres présents : 39
Nombre de procurations : 2
Votes pour : 41
Votes contre : 0
Abstentions : 0

ETAIENT PRESENTS : VANDERSTRAETEN François, SARDA Manuel (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), BAZY Jean-Marc (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), COURET Jean-Luc, PORTA Christian (Le Carla-Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), Roger BERDOULAT (Castex), BERGE Rémi, SIRGANT Thierry (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), PANIFOUS Laurent, ARNAUD Véronique, BERGE Jean-Pierre (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), HUART Valérie (Lanoux), COURNEIL Jean-Claude, LLUIS Claude, BLANDINIÈRES Lydia, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine, RIVES Jean-Claude, GILAMA Marie (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon (Loubaut), BERDOU Raymond, POUECH Jean-Marc, DOUSSIET Claude (Le Mas-d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Olivier (Monesple), LILIAN RAUFASTE (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), FRANQUINE Paul (Sainte-Suzanne), BOY Francis (Saint-Ybars), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras), SAINT-GERMAIN Pascal (Thouars sur Arize), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou)

ETAIENT ABSENTS : DE SAINT BLANQUAT Gilles (Les Bordes sur Arize), GROS Christian (Le Fossat), MOUSTY Monique (Lézat sur Lèze), MARTINEZ Rolande (Le Mas-d'Azil)

ETAIENT EXCUSES : HORTOLA Jacques (Le Carla-Bayle), MOIROT Christian (Castex), VIE Jean-François (Daumazan), GRANDET Véronique (Lézat sur Lèze), MANTHEY Céline (Montfa), TEYSSEYRE Agnès (Saint-Ybars)

PROCURATIONS : GRANDET Véronique à LABORDE Jean, TEYSSEYRE Agnès à BOY Francis

Objet

PRESCRIPTION DE LA REVISION DE LA CARTE COMMUNALE DE DURFORT

2018-98

Monsieur le Président expose l'opportunité et l'intérêt pour la commune de Durfort de réviser sa carte communale approuvée par le conseil municipal le 25 juin 2015. La commune de Durfort souhaite en effet réviser sa carte communale pour permettre l'extension du camping du Bourdieu classé en zone UT à la présente carte communale. Ce projet d'extension du camping du Bourdieu s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par la Communauté de Communes Arize Lèze en matière de développement économique et touristique du territoire de l'intercommunalité.

Pour permettre cette évolution de la carte communale de Durfort, il est nécessaire de procéder à une révision générale de la carte communale de la commune de Durfort en application des articles L160-1 et suivants et l'article L151-3 du Code de l'Urbanisme.

Pour réaliser la révision de la carte communale de la commune de Durfort, Monsieur le Président propose que la Communauté de Communes soit assistée par un bureau d'études spécialisé en urbanisme. Ceci suppose cependant la conclusion d'un contrat pour lequel Monsieur le Président demande au conseil communautaire l'autorisation de le signer. Il informe par ailleurs que le bureau d'études Citadia Conseil basé à Montauban a été retenu pour accompagner la communauté de communes.

Le conseil communautaire, vu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L160-1 et suivants et R161-1 et suivants,

Vu la carte communale approuvée par le conseil municipal le 25 juin 2015

DECIDE de prescrire la révision de la carte communale de la commune de Durfort,

AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment tout contrat de prestation de service concernant la révision de la carte communale de Durfort,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président,
Laurent PANIFOUS